CETTE PAGE A POUR OBJET DE REGROUPER LES TEXTES OU TEMOIGNAGES HISTORIQUES ARGUMENTANT DE

LA VIGNE DANS LES ARDENNES.

Merci de me faire part de vos remarques et connaissances en la matière de manière à étoffer cette page : closdurenard@orange.fr

La Vigne à été présente depuis vraissemblablement le VI eme siècle dans les Ardennes avec comme partout une apogée aux XVIII eme siècle suivi d'un declin rapide au XIX eme du à l'apparition des nouvelles maladies.

Principalement développée sur les rives de l'Aisne, elle ne subsite désormais que de façon erratique entre Terron sur aisne et Chateau Porcien.

De hauts lieux de Culture viticole ont pourtant subsités de nombreuses années: Fléville, Ballay,Ambly,Chateau Porcien, Mouzon et la vigne de l'abbaye qui a alimenté en vn de nombreux villages ardennais...

LOCALISATION DE LA PRESENCE DE LA VIGNE DANS LE DEPARTEMENT DES ARDENNES AVANT LE XX eme SIECLE

Le Chateau de Hierges et sa vigne

(vu par Omer Resic)

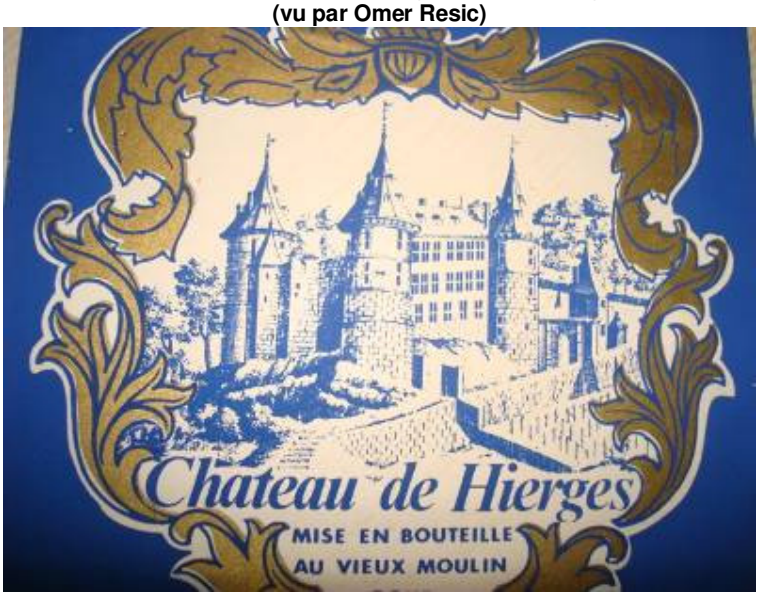

d'après la gravure de Remacle Le Loup datée de 1737

D'autres endroits plus confidentiels dont les lieux dit on gardés des accents vignerons ont pourtant participé activement à l'essort de la vigne : Givet avec son fort des vignes, Chooz, Vireux et la montagne des vignes, Fumay .... Hierges et son vin du Château , Charleville et le mont Olympe etc.....

Carte des ARDENNES ATTESTANT DE LA PRESENCE DE LA VIGNE AVANT LE XX eme SIECLE (a compléter)

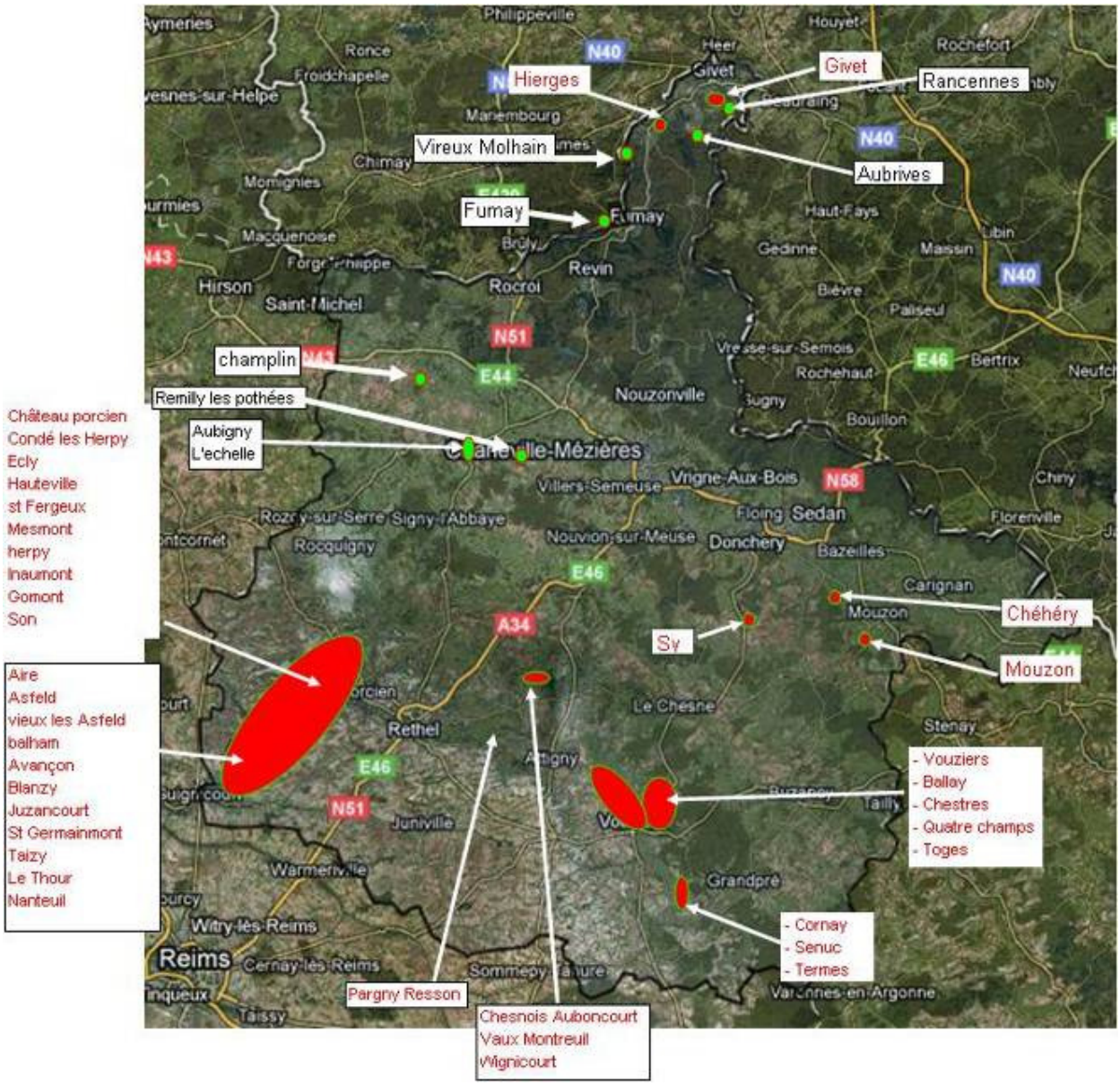

Puisse l'avenir et nos législateurs laisser les passionnés reconquérir les friches laissées pour solde de tout compte.

Monthermé après la réhabilitation de la vigne dans les Ardennes ?

Non , la Moselle actuelle !!!

EXTRAITS CADASTRAUX

Les extraits Cadastraux décrivent les emplacements de culture de la vigne dans le Nord Ardennes. (extrait de http://archives.cg08.fr/)

- **HIERGES**

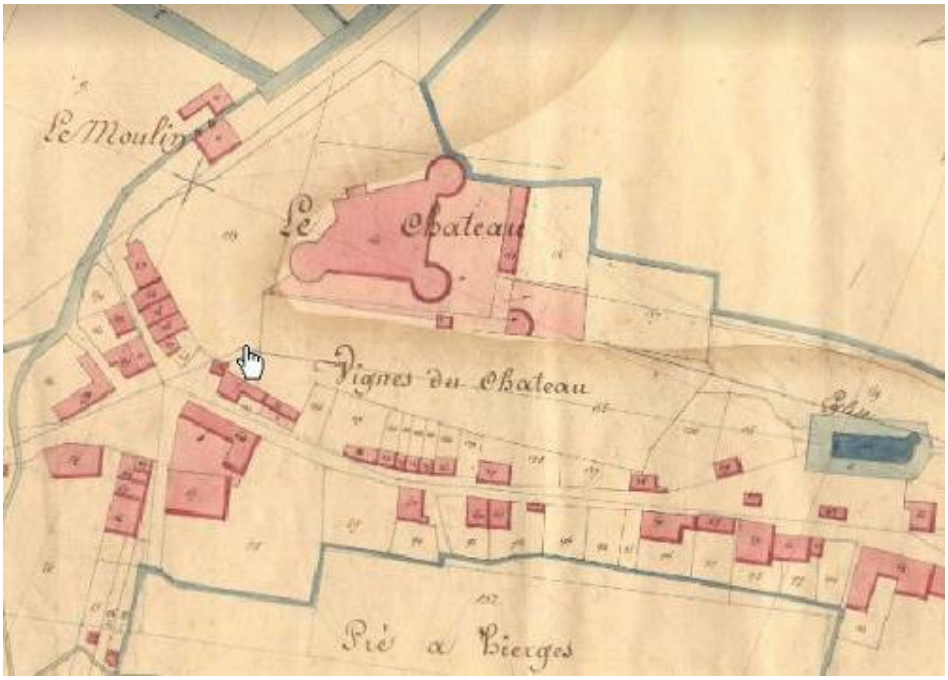

- **REMILLY LES POTHEES**

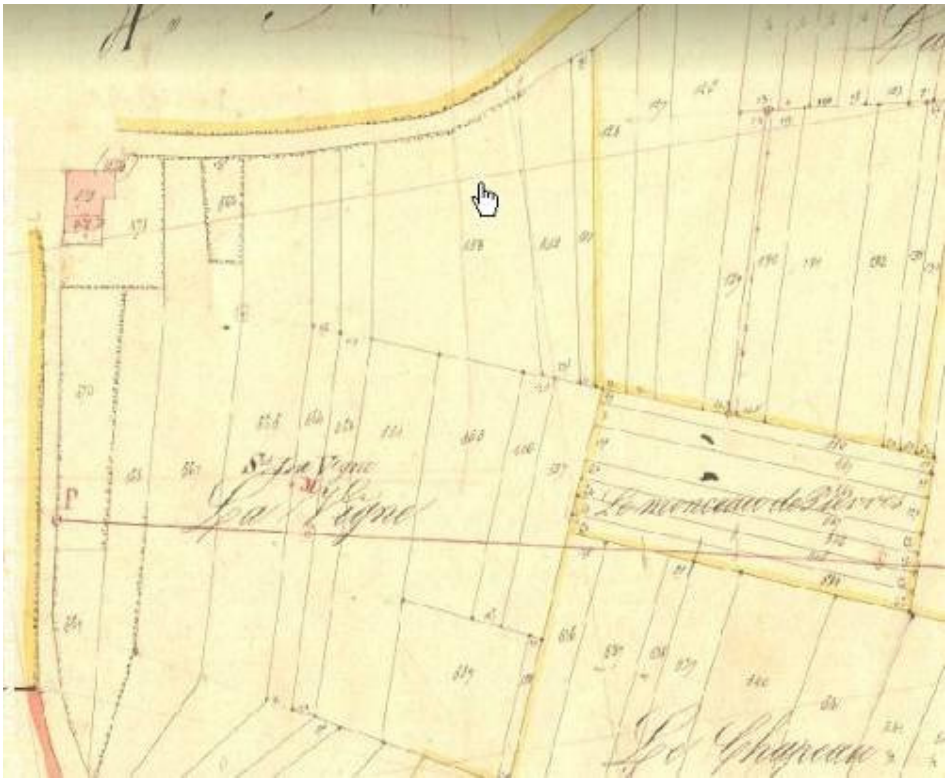

- **GIVET** (en Plus du Fort des Vignes)

- **CHAMPLIN (extrait cadastre 1827)**

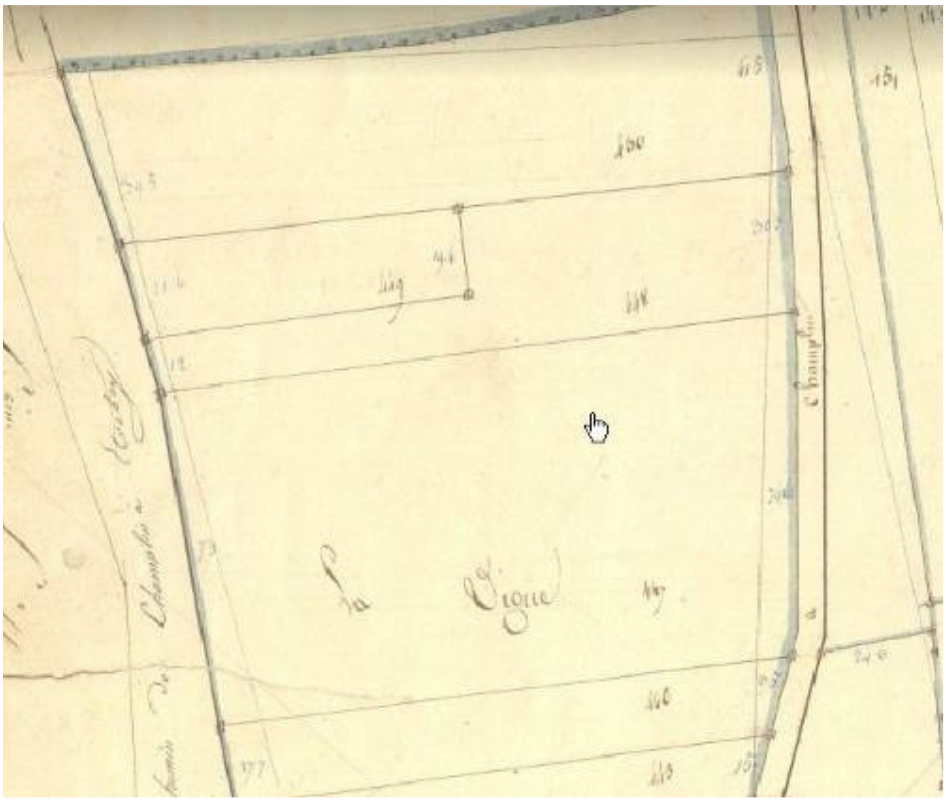

Extraits d'écrits historiques

EXTRAIT Géographie du département des Ardennes / par Adolphe Joanne... Joanne, Adolphe (1813-1881), 1881

Les vignobles s'étendent sur une partie des cantons d'Asfeld, de Château-Porcien, Grandpré, Mouzon (point extrême où s'arrête la culture de la vigne) et Vouziers. Les vins les plus estimés sont ceux de Ballay, Chestres, Neuville, Quatre-Champs, Saint-Lambert, Senuc, Toges, etc .

Dans les terres labourables on a récolté, en 1877, '1,141,741 hectolitres de froment, 64,212 de méteil, 294,064 de seigle, 207,966 d'orge, 2,955 de sarrasin, 1,596,075 d'avoine, 1,516,084 de pommes de terre, 15,948 de légumes secs, 1,824,240 de betteraves, 144 quintaux de houblon, 1,106 de chanvre, 165 de lin (5,280 kilogrammes d'huiles de chènevis et de lin), 5,452 hectolitres de graines de colza (15,000 kilogrammes d'huile), **enfin 29,690 hectolitres de vin**. Les forêts ont produit 414,500 mètres cubes de bois et 58,960 quintaux d'écorces à tan.

CHAP. IX. DES VIGNES DU MIDI DE LA FRANCE.

Page 267

des obstacles -qui n'ont point encore été surmontés. Ainsi, la culture de la vigne est nulle dans la Creuse, presque nulle dans le Cantal et insignifiante dans la Lozère. Quinze départements sur 8!t peuvent donc être considérés comme privés de vignobles. On en trouve dans tous les autres, mais leur nombre et leur importance y sont très-variables; le département de l'Eure en possède à peine 1,400 hectares, et le département de l'Hérault 160,000; **le département des .Ardennes 1800 environ**

Extraits de textes historiques

, et le département de la Gironde plus de 110,000. On pourrait multiplier les exemples de ce genre.

- EXTRAIT Bulletin de la Société d'histoire naturelle des Ardennes] - Société d'histoire naturelle des Ardennes, 1894 Attestant la présence de vignes au Mont olympe

Page 145

Excursion du 12 Juillet 1908.
AUX MARAIS DE CHIVRES & N-D. DE LIESSE

COMPTE RENDU PAR M. F. BESTEL

De Charleville à Laon, par Liart, la voie ferrée se développe sur les divers étages des Terrains secondaires. C'est une coupe intéressante à suivre même en chemin de fer. Nous en rappellerons d'abord les traits généraux, puis nous ferons connaître ceux des marais tourbeux de la vallée de la Souche, et nous donnerons les résultats de notre herborisation.

I. — Coupe géologique de Charleville à Laon.

En quittant Charleville pour se diriger vers l'ouest, la ligne ferrée suit pendant quelque temps la vallée de la Meuse au pied des escarpements du Lias. La rivière fait un coude très prononcé appelé boucle de Warcq; la ligne se continue en ligne droite dans la vallée de la Sormonne.

Les assises horizontales ou très peu inclinées du Lias apparaissent très nettement dans les carrières de marnes à chaux hydraulique. Elles représentent le Sinémurien dont les grandes exploitations de Bertaucourt sur la rive droite de la Meuse, en face de Charleville, sont mieux connues. Ces assises sont traversées de nombreuses cassures verticales qui ont facilité l'érosion et ont déterminé ces escarpements abrupts comme des fronts de carrière. On y trouve en abondance la Gryphée arquée, sorte d'huître à crochet très recourbé, et assez fréquemment Lima gigantea, Pinna Harlmanni, et des ammonites dont la caractéristique est Arietites bisulcatus.

Les couches sinémuriennes reposent directement sur la tranche des schistes dévoniens relevés presque dans la verticale. On n'observe pas ce contact entre Charleville et Warcq mais il est bien visible à peu de distance, au Mont-Olympe, et dans la petite vallée d'Etion.

La présence du sable dans les couches supérieures et du limon sur le plateau a adouci un peu la pente de l'escarpement et rendu possible la culture. Des jardins s'y étagent, apportant dans le paysage un peu de variété : des fleurs, des pelouses, des légumes, de petits arbres fruitiers, et même de la vigne.

En face, vers le sud, s'étend la vaste plaine dans laquelle s'inscrit la boucle de la rivière. Des prés, des champs de légumes et de céréales couvrent l'alluvion récente.

- Extrait du "Nouveau manuel complet du vigneron français, ou l'Art de cultiver... Thiébaut de Berneaud, Arsenne, 1873" parlant de la fameuse frontière septentrionale de la vigne s'arrêtant a Mézières. Le plus étonnant et la fin de cette page désignant les Ardennes comme un département à fort rendement

6 HISTOIRE' DE LA VIGNE.

En 1775, on ne comptait en France que 800,000 hectares de vignes ; cette quantité, en 1789, était de 1 million 500,000; en 1800, cette culture embrassait 1 million 905,900 hectares; aujourd'hui, en 1872, nous comptons 2,200,000 hectares plantés en vignes, c'est-à-dire, environ un vingt-cinquième de la superficie totale de notre territoire, exploité par 2,468,300 familles, produisant plus de 1200 millions de francs. La vigne a pour limites, au sud, les Pyrénées et la Méditerranée ; à l'ouest, sa culture s'arrête avec la rive gauche de la Loire, à son embouchure près de Paimboeuf (1) ; à l'est, elle cesse dans les Ardennes, auprès de Mézières. Sa ligne septentrionale laisse en dehors les départements du Pas-de-Calais, de la Somme et du Nord; elle ne dépasse pas la partie méridionale du département de l'Aisne, où, à très-peu d'exceptions près, ses produits sont d'une qualité inférieure.

Nous n'avons que dix départements où la vigne ne produit pas de vin, ce sont ceux du Calvados, des Côtes-du-Nord, de la Creuse, du Finistère, de la Manche, du Nord, de l'Orne, du Pas-de-Calais, de la Seine-Inférieure et de la Somme. Trois en produisent, année commune, plus de deux millions d'hectolitres (la Charente-Inférieure, la Gironde et l'Hérault). Ceux où l'hectare produit le plus, sont ceux d'Eure-et-Loire, de la Moselle, des ardennes, de la Meuse, de la Meurthe et du Haut-Rhin ; l'hectare y donne, année moyenne, de quarante-cinq à cinquante-cinq hectolitres. Le département le moins favorisé à cet

- Extrait de "La Vigne et le vin, guide théorique et pratique du vigneron,... Chaverondier, Francisque (viticulteur), 1876 "

La taille de la vigne a Vouziers

Page - 120 -

A Vouziers, dans les Ardennes, on recouche chaque année la vigne à jauge ouverte, à 15 ou 20 centimètres sous terre; on ne laisse qu'un sarment, deux au plus, à chaque cep, et ce sarment est relevé hors de terre et taillé ensuite à trois yeux. On trouve la même culture à Argenteuil.

- Extrait de "Ampélographie, ou Traité des cépages les plus estimés dans tous... Odart, Alexandre-Pierre (1778-1866), 1845"

Cet extrait permet d'identifier deux cépages présent dans les Ardennes en 1845

FEUILLE RONDE (id. mais particulièrement en Tarn et Garonne.)

Quoique ce cépage soit connu dans !e département de la Côte-d'Or, et même qu'il y en ait un de ce nom dans le département des Ardennes, nous le plaçons dans cette région, parce que son principal campement est sur les coteaux du Tarn et ceux de la Garonne où il est fort estimé, tant pour la qualité que pour l'abondance de son produit. Ce n'est pas à la couleur de son fruit que la variété sujet de cet article, doit sa valeur car elle éclaircit plutôt la nuance du vin rouge qu'elle ne la fonce, le raisin étant d'un rouge clair.

II y a cependant un MAUZAC NOIR dans le département du Lot et même dans celui des Ardennes; mais il est moins cultivé et sans doute moindre en qualité que celui-ci et les deux autres blancs. Toutefois il est seul porté sur les catalogues que j'ai reçues des frères Baumann et des frères Audibert.

Extrait de "Essai d'une ampélographie universelle, par M. le comte Joseph... Rovasenda, Giuseppe di (Cte), 1881

Cépages présent dans les ardennes en 1881

Mauzac blanc. TARN-ET-GARONNE, OU Blanquette de Limoux, d'après MAR. Bic. OD. 486. Est aussi appelé Feuille ronde. Sur les coteaux de SALUCES, ce cépage est fertile et précieux. ST. assure que dans les ARDENNES,le nom de Mauzac blanc est employé comme syn. de Pinot blanc.

- Extrait de "Revue d'Ardenne & d'Argonne : scientifique, historique, littéraire et artistique Nov et Dec 1907

En février 1284, Warnier, toujours qualifié écuyer et frère de Perrard, cède aux chanoines réguliers de Saint-Denis de Reims le ban et la justice sur quatre jours de terre, sis à Chestres, près de la vigne du curé dudit lieu (5).

Enfin, en mai 1291, Warnier de Balay, écuyer, et damoiselle Ermeniars, sa femme, sont condamnés par sentence arbitrale de Jehan Prierai, chanoine de Saint-Denis de Reims, et Hue, doyen de Montmarin (6), à se désister de toute prétention aux ban et justice sur l'enclos en vigne sis au Chastelier et appartenant à Thoumas, curé de Chestres. Et le 5e jour après la Pentecôte de la même année, tous deux reconnaissent leurs lettres et sceaux devant l'envoyé exprès des officiaux de la Cour de Reims (7).

VII?Dénombrement de la terre de Vandy par Jehenne de Vouziers, Richard de Saulx et Estienne de Saint Phalle (1).

Sachent luit que de très excellent et puissent prince mon très redoubté seigneur Monsigneur le duc de Bourgoinne, conte de Flandres, d'Artois et de Bourgoinne, palatin, sire de Salins, conte de Rethel et signeur de Malines, je, Jehenne de Vousiers, dame de Cernon et de Vendy, vefve de feu noble homme Monsigneur Jehan de Saulx, jadis chevalier, signeur desdis Cernon et Vendy, tant en mon non et a cause de Rogue et Peronne de Saulx, racnre de aage, mes enfans et anfans dudit feu Monsigneur de Cernon, desquels je ay la garde et gouvernement, et je Richart de Saulx, escuier, fil/, desdis signeur et dame doudit Cernon et Vendy, est (.sic), je, Eslicnnne de Saint Phalle, chevalier, signeur de Gigny, a cause de Loi'ence de Saulx, ma fille, fille desdis signeur et dame de Cernon et de Vendy, tant conjointement comme divisccmenl, tenons, advouons et recongnoissons a tenir en fiedz hommage et resort, a cause du chastel et chaslelerie de Omonl, apparlenent a mondit signeur: Premiers, le chastel de Vendy, les fossés, la basse court, la grange, les bouveries, les estables et tout le tellement environ, ainsy comme tout se tient el comporte de toute pars. Hem, douze jours de vigne ou environ en une piessc que on dit les vignes du Chastel et tenons audit chastel, el pucl valoir pour an a croix el a descroix environ douze livres parisis. Item, la maison que on dil la maison de Laubrclle. séant en finaige dudit Vendy, avec le jardin et appartenances tenons à ladite maison et avec environ dix quartiers de vigne, lesquelles choses puellel valoir par an a croix et u descroix environ cinquante sols parisis. Item, environ soixante et quinze journelz que prez que terres arables appartenons a l'adhan dudit Vendy, qui puellent valoir pour an

et a descrois anviron soixante solz parisis. Item, douze jours de vigne an une piesse que chanvierez que vigne, appelées les vignes du Prael, lesquels douze jours de vigne, souloient estre chargiés de dissesept muis de vin a feu Guillaume de la Frète an heritaige, lesquelz feu mesire Guy de Nuefville et ladicte dame de Nuefville, sa femme, acquesloient ja piessa audit delà Frète, et lesquelz vignes sont a présent chargiés aux religieux du Mont-Dieu de six muis de vin muison d'Ausuere, et ancor icelles vignes chargiés d'une voye pour ale'r a piet an la vigne appelée la Coste Jaquet

puet valoir par an soixente solz ou anviron. Hem, le presuit, Iroix muis de vin pour an ou anviron. Hem, les vinaiges, six muis ou anviron. Item, a lu grant vigne, delez le bochet, trois jours ou anviron, Hem, la vigne qui fus! damoiselle Ysabel de Ballay, ung jour ou anviron. Hem, la vigne qui fust damoiselle Hermine de Ballay, ung jour ou anviron. Item, les champs de la Cave, trois jours

et demi ou anviron. Item, le bochet, delez la grant vigne de Ballay, contenant demi jour. Hem, la terre qui val au bochet, ung jour ou anviron. Item, la terre

Extrait de "Revue d'Ardenne & d'Argonne : scientifique, historique, littéraire et artistique - Janv-fev 1896-

Ils élevèrent, vers le commencement du XVme siècle, la prétention d'avoir pour vassaux les seigneurs de Cornay auxquels ils devaient une partie de leurs domaines. D'après G. de Pouilly qui rapporte le fait, cette prétention prit naissance à l'occasion d'un différend survenu, en 1410, entre Guy de la Loge dont nous avons déjà parlé et les religieux de l'abbaye. Ces derniers se disaient être en droit, saisine et possession de percevoir, outre une rente de douze septiers, moitié froment, moitié seigle, à eux octroyée anciennement (1280) par Vauchier de Quarnay, sur les ferrages de Fléville, le tiers de la dîme des vignes de Cornay et de Fléville et spécialement des vignes dudit seigneur; de plus ils réclamaient la propriété de deux pièces de terre sises au lieudit

Extrait de "Revue d'Ardenne & d'Argonne : scientifique, historique, littéraire et artistique - Mai 1897-

Extrait des ventes aux encheres des bien de l'abbaye de Chehery

au mois de janvier 1791, à
l'époque de la vente des biens du domaine de l'abbaye, en vertu
de la loi votée par l'Assemblée nationale le 27 novembre 1789.
Les ventes du domaine commencèrent le 6 janvier 1791

12° Les 6 arpents de vigne avec la masure ;

Extrait de la revue "les Ardennes Francaise " Fevrier 1928

La vigne au Mont joly

Le 10 décembre 1480, Jean, duc de Brabant et Françoise d'Albrel, son épouse, souverains d'Arches, créèrent au lieu dit Tivoli, au pied du Mont-Joly, un couvent habité par des religieux de Saint-François et plus tard par des Récollcts : le couvent de Bethléem. Il exista jusqu'en .1790'.
Dans la prairie, le roi Henri II joua au mail durant son séjour à Mézières en 1583. Ce couvent était entouré de prés, de jardins cl des vignes mûrissaient leurs grappes vermeilles, sur le versant de M ont-Joli.

EXPLICATION

DE

LA CARTE

GÉOLOGIQUE AGRONOMIQUE

de

L'ARRONDISSEMENT DE RETHEL

DÉPARTEMENT DES ARDENNES

Publiée sous les auspices du Conseil général

CHARLEVILLE
ÉDOUARD JOLLY, LIBRAIRE-ÉDITEUR
Grande Place et rue du Moulin

1878

Aire. (Asfeld). — Pop. 336. — DD. 59 kil. — DA. 18 kil. — DC. 4 kil. — Sup. 669 hect. : jardins, vergers, 8; terres lab. 553; prés, 9; vignes, 47; bois, 33; autres cultures, 1. — Cr1, Cr2, gc1, A3, Gr2. — Le territoire de cette commune s'étend sur la rive gauche de l'Aisne, qui, près du village, coule à l'altitude de 64 m.; la cote la plus élevée est celle

Asfeld. (Chef-lieu de canton). — Pop. 1,057. — DD. 64 kil. — DA. 23 kil. — *Ecarts* : Vauboison, la Maladrie, le Moulin-Routhier. — Sup. 1,778 hect. : jardins, vergers, 20; terres lab. 1,443; prés, 170; vignes, 25; bois, 49; terres vagues, 3. — Cr2, gc1, Sa2, A3, A4, AC2. — Le territoire d'Asfeld s'étend dans la vallée de l'Aisne, dont la

Avançon. (Château-Porcien). — Pop. 464. — DD. 49 kil. — DA. 10 kil. — DC. 6 kil. — *Ecart* : le Moulin. — Sup. 2,099 hect. : jardins, vergers, 14; terres lab. 1,847; vignes, 1; bois, 169; terres vagues, 38. — Cr1, Cr2, gc1,

Balham. (Asfeld). — Pop. 283. — DD. 59 kil. — DA. 18 kil. — DC. 5 kil. — Sup. 177 hect. : jardins, vergers, 7; terres lab. 72; prés, 43; vignes, 9; bois, 29; terres vagues, 1. — Sa2, A4. — Le territoire de cette commune,

Blanzy. (Asfeld). — Pop. 625. — DD. 58 kil. — DA. 17 kil. — DC. 5 kil. — Sup. 1,213 hect.; jardins, vergers, 21; terres lab. 1,018; prés, 2; vignes, 39; bois, 68; terres vagues, 31. — Cr1, Cr2, A2, A3, A4, Sa2. — Le territoire est situé sur la rive gauche de l'Aisne, qui coule le long de

Château-Porcien. (Chef-lieu de canton). — Pop. 1,700. — DD. 46 kil. — DA. 10 kil. — *Ecarts* : Pargny, la Briqueterie, la Villette. — Sup. 1,731 hect. : jardins, vergers, 33; terres labourables, 1,473; prés, 91; vignes, 79; bois, 1. — M3, Cr2, gc1, Sa2, A3, A4. — Cette commune s'étend sur les deux rives de l'Aisne. Nous cite-

Chesnois et **Auboncourt.** (Novion-Porcien.) — Pop. 490. — DD. 27 kil. — DA. 18 kil. — DC. 13 kil. — *Ecarts* : Auboncourt-ès-Rivières, section; Sevricourt, hameau; la Saulx-Brûlée. — Sup. 471 hect. : jardins, vergers, 18; terres lab. 347; prés, 47; vignes, 16; bois, 23; terres vagues, 2. — C2, M3, V2, Gl4, A3. — Les deux villages sont situés dans une vallée encaissée où coule le ruisseau du Foivre; le fond en est occupé par les alluvions mo-

Condé-lez-Herpy. (Château-Porcien). — Pop. 275. — DD. 48 kil. — DA. 11 kil. — DC. 2 kil. — *Ecarts* : le Ciseau, le moulin de Nandin, la chapelle de St-Lazare. — Sup. 1,155 hect. : jardins, vergers, 14; terres lab. 988; prés, 11; vignes, 39; bois, 39; terres vagues, 31. — M2, M3, Cr1, Cr2, gc1, A2, A3. — Condé est situé au confluent

Ecly. (Château-Porcien). — Pop. 560. — DD. 43 kil. — DA. 7 kil. — DC. 4 kil. — *Ecarts* : Thorins, Boulans, le moulin de la Rayé, le moulin de la Fosse ou la Filature, la Sucrerie. — Sup. 936 hect. : jardins, vergers, 22; terres lab. 812; prés, 61; vignes, 15; bois, 4. — M3, Cr2, Sa2, A3. — Le territoire s'étend sur la rive droite de la Vaux;

Gaumont. (Asfeld). — Pop. 521. — DD. 57 kil. — DA. 16 kil. — DC. 7 kil. — Sup. 723 hect. : jardins, vergers, 16; terres lab. 523; prés, 109; vignes, 38; bois, 6. — Cr2, Cr3, A3, A4, Sa3. — Le village est bâti sur une falaise crayeuse

Hauteville. (Château-Porcien). — Pop. 281. — DD. 41 kil. — DA. 11 kil. — DC. 8 kil. — *Ecarts* : le Vieux-Moulin, la Ferme de la Cour. — Sup. 561 hect. : jardins, vergers, 27 ; terres lab. 451 ; prés, 63; vignes, 2; bois, 1. — M3, A3. — Hauteville est dans la vallée de la Vaux, ri-

Herpy. (Château-Porcien). — Pop. 383. — DD. 49 kil. — DA. 12 kil. — DC. 3 kil. — *Ecart :* le Moulin à vent de l'Epinette. — Sup. 1,065 hect. : jardins, vergers, 23; terres lab. 904; prés, 23; vignes, 31; bois, 42; terres vagues, 9. — Cr1, Cr2, gc1, A2, A3. — Le territoire

Inaumont. (Château-Porcien). — Pop. 364. — DD. 40 kil. — DA. 7 kil. — DC. 6 kil. — Sup. 474 hect. : jardins, vergers, 22; terres lab. 338; prés, 84; vignes, 5; bois, 9. — A3, M3. — Le village est situé sur le penchant d'un coteau, entre la rivière de Vaux et le ruisseau d'Inau-

Juzancourt. (Asfeld). — Pop. 201. — DD. 62 kil. — DA. 21 kil. — DC. 4 kil. — *Ecart* : les Barres, ferme. — Sup. 441 hect. : jardins, vergers, 11; terres lab. 356; prés, 6; vignes, 8; bois, 47. — Cr2, Sa2, A3. — Le terri-

Mesmont. (Novion-Porcien). — Pop. 301. — DD. 41 kil. — DA. 14 kil. — DC. 3 kil. — *Ecarts* : Mont-Saint-Martin, hameau ; la Briqueterie, le Château. — Sup. 1,132 hect. : jardins, vergers, 14 ; terres lab. 969 ; prés, 77 ; vignes, 1 ; bois, 44. — A3, A4, C2, Gl4, M4. — Mesmont

Nanteuil. (Rethel). — Pop. 232. — DD. 46 kil. — DA. 6 kil. — *Ecart* : l'Ecluse. — Sup. 792 hect. : jardins, vergers, 9 ; terres lab. 709 ; prés, 37 ; vignes, 1 ; bois, 12 ; terres vagues, 9. — M3, Cr2, AC2, AC3, Sa3, A3.

Pargny. (Rethel.) — Pop. 284. — DD. 39 kil. — DA. 3 kil. — *Ecart* : Resson, section, autrefois commune distincte. — Sup. 636 hect. : jardins, vergers, 18 ; terres lab. 515 ; prés, 79 ; vignes, 1 ; bois, 4. — A3, M3. — Le territoire, situé sur la rive droite de l'Aisne, comprend des

Saint-Fergeux. (Château-Porcien). — Pop. 550. — DD. 48 kil. — DA. 14 kil. — DC. 5 kil. — *Ecarts* : Chaudion, hameau ; Juliancourt, Constantine. — Sup. 2,550 hect. : jardins, vergers, 30 ; terres lab. 2,389 ; prés, 10 ; vignes, 19 ; bois, 47 ; terres vagues, 6. — M3, Cr2, gc1, A2, A3, Sa3. —

Saint-Germainmont. (Asfeld). — Pop. 979. — DD. 60 kil. — DA. 19 kil. — DC. 7 kil. — *Ecarts* : la Sucrerie, les Barres, la Thénorgue. — Sup. 1,569 hect. : jardins, vergers, 32 ; terres lab. 1,218 ; prés, 83 ; vignes, 54 ; bois, 128 ; terres vagues, 20. — Cr1, Cr2, gc1,

Saint-Quentin-le-Petit. (Château-Porcien). — Pop. 341. — DD. 59 kil. — DA. 24 kil. — DC. 14 kil. — *Ecarts* : la Valleroy, la Bouverie, la Maison-Neuve, le Moulin-à-Vent. — Sup. 895 hect. : jardins, vergers, 17; terres lab. 850; vignes, 1; bois, 2. — Cr2, A3. — Saint-Quentin est situé sur le petit ruisseau de Sévigny. La

Son. (Château-Porcien). — Pop. 291. — DD. 42 kil. — DA. 12 kil. — DC. 6 kil. — *Ecarts* : les Cambuses, la Digue. — Sup. 903 hect. : jardins, vergers, 26; terres lab. 816; prés, 29; vignes, 1; bois, 10. — M3, Cr2, Sa2, A3. — Son est situé à la tête d'une petite vallée, où coule un ruisseau for-

Sorcy et **Bauthémont.** (Novion-Porcien). — Pop. 460. — DD. 31 kil. — DA. 14 kil. — DC. 13 kil. — *Ecarts* : Bauthémont, section; les Etots, Risquetout. — Sup. 1,114 hect. : jardins, vergers, 33; terres lab. 697; prés, 87; vignes, 1; bois, 258; terres vagues, 2; cult. div. 2. — A3,

Taizy. (Château-Porcien). — Pop. 237. — DD. 49 kil. — DA. 9 kil. — DC. 2 kil. — *Ecart* : la filature de Saint-Pierre. — Sup. 911 hect. : jardins, vergers, 14; terres lab. 831; prés, 19; vignes, 7; bois, 9; terres vagues, 4. — M3, Cr2, gc1, Sa2, A3. — Sol assez accidenté : altitudes de 77

Le Thour. (Asfeld). — Pop. 610. — DD. 65 kil. — DA. 24 kil. — DC. 10 kil. — *Ecarts* : le hameau de Bethancourt, la ferme de la Croix, Gerzicourt. — Sup. 1,662 hect. : jardins, vergers, 21; terres lab. 1,480; prés, 12; vignes, 3; bois, 104; terres vagues, 3. — Cr1, Cr2, gc1, A2, A3,

Vaux-Montreuil et **Wignicourt.** (Novion-Porcien). — Pop. 547. — DD. 27 kil. — DA. 18 kil. — DC. 12 kil. — *Ecarts* : Wignicourt, section érigée récemment en commune distincte; le Pas, Cohault, Neuf-Moulin. — Sup. 1,284 hect. : jardins, vergers, 16; terres lab. 1,115; prés, 41; vignes, 8; bois, 59; terres vagues, 15. — A3,

Vieux-lez-Asfeld. (Asfeld).—Pop. 318.—DD. 65 kil. — DA. 24 kil. — DC. 1 kil. — Sup. 666 hect. : jardins, vergers, 21 ; terres lab. 514; prés, 91; vignes, 7; bois, 6; terres vagues, 2.—Cr2, AC3, A3, A4, Sa2.—Le territoire est situé sur la rive gauche de l'Aisne, dont les alluvions

Villers-devant-le-Thour. (Asfeld). — Pop. 638. — DD. 63 kil. — DA. 22 kil. — DC. 6 kil. — *Ecart* : le Tremblot. — Sup. 1,641 hect. : jardins, vergers, 12; terres lab. 1,525; prés, 3; vignes, 31; bois, 37; terres vagues, 3. — Cr1, Cr2, A3, Sa2. — Le limon recouvre presque tout le

1927/08 (N4).

Volume de périodique en mode image et en mode texte, recherche plein texte disponible

- 63 —. Le Mont-Joli (Réservoir d'Eau et château Noizet) appartenait au couvent de Bethléem-(Tivoli) : il était couvert de vignes, de même le Mont-Olympe (côte Bougon) et en 1882, l'auteur se rappelle avoir bu • du vin de la récolte de M. Bougon, aimable vieillard qui laissait très facilement

Nombre d'occurrences dans l'œuvre:1

1927/09 (N5).

Volume de périodique en mode image et en mode texte, recherche plein texte disponible

l'Ile Bandait. C'est a cet emplacement exact qu'est construit le nouveau pont dit Pont de la VicloUt. Puissc-Uil mérîtet lonfitcmpi ion nom. EL.HH-IA'MBÊJEI'YE Le charmant village d'Elan lut jadis le siège d'une célèbre abbaye, qui possédait des forges renommées et des vignes réputées.

Il y a encore à Tourteron quelques vignes sur le versant ouest de la vallée de Terneuse. Cette culture est presque complètement abandonnée. La production du raisin est trop aléatoire et peu abondante et les prix de vente sont trop peu rémunérateurs. On comprend que dans les mauvaises années le vigneron éprouve un moment de découragement en présence de la concurrence des pays plus favorisés. Mais il y a aussi de bonnes années, et ce petit vin très estimé trouverait facilement à se placer dans la région. On doit regretter la disparition d'une culture locale aussi intéressante, d'autant plus que les pentes rapides du calcaire à astartes qui lui sont très favorables sous notre climat un peu rude ne peuvent guère servir à d'autres productions.

Avant de quitter Hargnies, nous tenons à visiter le petit vignoble que M. Lefèvre, un élève de l'Institut agronomique qui habite ce beau village, s'est avisé d'établir dans un de ses jardins ; nous doutons fort que le vin d'Hargnies (si jamais il en obtient de ses vignes) puisse concurrencer sérieusement nos crûs de la Bourgogne ou même de la Champagne.